

## APERÇU

# SUR QUELQUES CONTEMPORAINS.



Notre intention, en donnant une petite étude sur les familles les plus marquantes du Canada et sur l'histoire du pays, était aussi d'ajouter une courte notice sur les particuliers qui s'étaient le plus distingués et qui n'ont pu trouver place dans le cours de l'ouvrage, ou qui n'ont été mentionnés qu'en passant. L'espace nous faisant défaut, nous nous bornons à donner, suivant l'ordre chronologique, le nom de ceux que nous avons rencontrés sur notre route, en y joignant quelques notes qui ne seront peut-être pas sans intérêt. Groupés ainsi les uns près des autres, ces noms présentent toute une longue suite d'hommes remarquables et permettent au lecteur de suivre plus facilement les glorieux exploits dont la Nouvelle-France a été le théâtre. A la suite de ces noms, nous donnons un état des pertes subies dans quelques-unes des batailles qui précédèrent la conquête, nous réservant de parler, en terminant, du départ des troupes et de celui de quelques familles à cette époque.

I<sup>o</sup> OFFICIERS DE 1665 A 1700.I<sup>er</sup> OFFICIERS DU RÉGIMENT DE CARIGNAN.

Avant de passer en Canada, en 1665, ce régiment s'était déjà distingué en Hongrie, dans la guerre contre les Turcs. Décidé à mettre fin aux déprédations des Iroquois, Louis XIV l'avait envoyé en Canada. "Sa Majesté, écrivait Colbert en 1664, a résolu d'envoyer en Canada un bon régiment d'infanterie, à la fin de cette année ou au mois de Février prochain, afin de ruiner entièrement les Iroquois." En effet, au mois de Juin 1665, le 18 et le 19, suivant l'auteur de *l'Histoire de la Colonie Française*, arrivèrent les huit premières Compagnies. Le 30 du même mois, quatre autres Compagnies débarquèrent également à Québec, avec Mr de Tracy, nommé Lieutenant-Général, et non Vice-Roi, comme il a été dit quelque part par inadvertance. Enfin, huit autres Compagnies arrivèrent au mois d'Août avec Mr de Salières, et le reste suivit de près. En mémoire du prince de Carignan qui l'avait commandé, ce régiment conserva son nom auquel il ajouta celui du Colonel de Salières, chargé de le commander à sa place.

*Sont demeurés en Canada.*

CAPITAINES :	LIEUTENANTS :	ENSEIGNES :
Contreccœur (de) 1	Beauregard,	Dupuis,
DuGué-de-Boisbriand,	Carion du Fresnoy,	Grandville (de)

1 Les officiers et les soldats de sa Compagnie s'étant tous établis en Canada, de Contreccœur demanda, avec sa paie, le passage de vingt tonneaux de fret.—Étant établi en Canada, de la Valtrie, alors Lieutenant, sollicita une commission de Capitaine, dans le cas où le Roi établirait de nouvelles Compagnies, sinon le grade de Capitaine réformé, avec les appointements.—De Sorel était aussi marié, mais non de Chambly.—Ainsi que de Traversy, de Chaulny, après avoir servi en France dans les Gendarmes du Roi et reçu plusieurs blessures aux sièges de BonneMont, Namur, et aux batailles de Fleurus, Stenkerque, etc, fut tué par les Sauvages.—Quant à Mr de Sauvole, il passa en Louisiane, où il fut très utile à d'Iberville.—De son côté, Joybert de Marsou se rendit à Port-Royal qui lui fut remis, ainsi que Nemesik, par Walker, envoyé par Sir T. Temple, au nom du Gouverneur de Boston.

LaMotte-Lussière,	LaValtrie (de)	Lanauguère (de)
Sorel (de)	Lueue,	Lormeau,
S <sup>t</sup> Ours (de) etc.	Varennés (de) etc.	Verchères (de) etc.

*Ont demandé à y repasser.*

CAPITAINES :	LIEUTENANTS :	VOLONTAIRES :
Berthier,	Laubia,	Beaubel
Chambly, (de)	L'Épinay (de)	Comporté (de)
Grandfontaine (de)	S <sup>te</sup> Croix,	Marson (de)
Lacombe (de)	S <sup>t</sup> Lusson (de)	Roch (Le Chev. de)
LaDurantaye (de)	Traversy (de)	Sauvole (de)
Latour (de) etc.	Véronne, etc.	Villieu (de) etc.

ÉTABLISSEMENTS.

Après la paix conclue avec les Iroquois, Louis XIV, en vue d'augmenter la population du pays et d'assurer sa sécurité, fit proposer aux officiers et aux soldats de ce régiment, ainsi qu'à ceux des autres, de s'établir en Canada, leur promettant des gratifications de terre et d'argent. " Cette manière de donner un pays nouvellement conquis, disait Talon, répond à l'usage reçu autrefois chez les Romains qui distribuèrent aux gens de guerre les champs des provinces subjuguées. Cette pratique me paraît d'autant plus à estimer, qu'un jour elle procurera un corps de vieilles troupes capables de défendre cet Etat naissant contre les incursions des Sauvages. Ainsi en agissaient nos plus grands Rois envers leurs sujets. Ils leur concédaient des terres qu'ils cultivaient et qui leur fournissaient tout ce qui était nécessaire à la vie."

Plus de quatre cent de ces officiers et soldats ayant répondu à l'appel du Roi, l'Intendant fit remettre à chaque soldat cent livres, ou cinquante livres avec des provisions pour une année, et aux officiers des sommes plus considérables. Ainsi, M<sup>r</sup> de Contreœur reçut pour sa part six cents livres, M<sup>r</sup> de la Motte quinze cents livres. En même temps, Talon leur donna, sur les deux rives du

S<sup>t</sup> Laurent, à partir du lac S<sup>t</sup> Pierre, et surtout aux environs de la rivière Richelieu, par où les barbares avaient coutume de venir, toutes les terres non concédées. Il donna ainsi dans la même année, 1672 :

A Berthier	1	28,224 arpents.	A de Lanaudière	14,112 arpents.
A de Chambly		42,336 "	A de la Valtrie	42,336 "
A de Contrecoeur		28,224 "	A de Laubia	28,224 "
A Dugué		800 "	A de Sorel	38,380 "
A de la Durantaye		70,560 "	A de S <sup>t</sup> Ours	98,784 "
A de Grandville		7,056 "	A de Villieu	15,876 "

Cette même année encore, afin d'exciter entre tous une noble émulation, Talon fit les distributions suivantes à d'autres particuliers :

A Amiot		7,056 arpents.	A de la Guillaudière	2,520 arpents.
A de Beaumont		21,752 "	A Labadie	882 "
A Bissot		5,880 "	A Le Gardeur	22,932 "
A Boucher		24,444 "	A LeMoyné	2,646 "

I Berthier fut nommé Commandant au fort S<sup>t</sup> Jean, et LaMotte à celui de S<sup>te</sup> Anne. Quelques années après, le 22 Septembre 1690, ce dernier fut tué dans un combat contre les Iroquois. "C'était, dit N. Perrot, un homme de cœur et d'honneur."—De la Valtrie eut le même sort. Ayant été chargé, en 1693, d'escorter la troupe d'Argenteuil, envoyée à de Louvigny, Commandant à Michilimakinac, il fut attaqué à son retour par une bande d'Iroquois et tué avec trois de ses hommes.—Chambly qui avait élevé le fort S<sup>t</sup> Louis (Chambly), en devint Gouverneur : " Je lui ai donné, écrit M<sup>r</sup> de Frontenac, le commandement " de toutes les habitations depuis la Rivière du Loup à celle de S<sup>t</sup> François jusqu'au Long Sault, à l'exception de l'Île de Montréal qui " a son Gouverneur particulier, parce que je ne connais que lui qui " soit capable d'arrêter les courreurs de bois. Recommandable par " les longs services qu'il a rendus, il ne l'est pas moins par le soin " qu'il a pris d'accomoder l'habitation qu'on lui a donnée au fort S<sup>t</sup> " Louis, et qui est, à ce qu'on dit, la plus jolie de tout le pays."—Sorel fut mis à la tête du fort de son nom qu'il avait également construit. Dans l'expédition de M<sup>r</sup> de Tracy, il commandait l'avant-garde. Ce fut lui qui arracha des mains des Algonquins le Bâtarl-Flamand, envoyé en ambassade par les Agniers. Il le conduisit sain et sauf à Québec, et de là dans son fort, où il le retint jusqu'à la conclusion de la paix.—De S<sup>t</sup> Lussion ne se signala pas moins par ses services. Après avoir choisi l'emplacement d'un fort sur le lac Ontario, en 1670, il se rendit, l'année suivante, au Sault S<sup>te</sup> Marie, où en présence des Députés de quatorze nations, il prit possession de la contrée, après quoi il alla, en compagnie de Lanoraye, explorer le pays à travers lequel devait passer le chemin de Québec à Pentagouet.

A de la Bouteillerie	21,178 arpents.	A de Lotbinière	68,944 arpents
A de Comporté	3,528	“ A de Moras	250 “
A Dupas	8,782	“ A Perrot	7,056 “
A Fortel	1,680	“ A Randin	3,528 “
A Fournier	5,040	“ A de Repentigny	50 “
A Gamache	3,528	“ A St Michel	10,584 “
A G. de Varennes	2,352	“ A de Vitre	3,528 “
A de Grandpré	21,168	“ Etc., etc., etc.	

C'est alors que, chacun mettant la main à l'œuvre, furent jetés les fondements des belles Paroisses de SOREL, BERTHIER, CHAMBLY, VERCHÈRES, VARENNES, CONTRECŒUR, BOUCHERVILLE, LA VALTERIE, St OURS, LONGUEUIL, etc. Par-  
 lant de leurs commencements laborieux, la Mère de l'Incarnation s'exprime ainsi : “ Quand une famille a  
 “ commencé une habitation, il lui faut deux ou trois ans  
 “ avant d'avoir de quoi se nourrir ; mais, ces premières  
 “ difficultés étant passées, ceux qui l'ont entreprise com-  
 “ mencent à être à leur aise, et, s'ils ont de la conduite,  
 “ ils deviennent riches avec le temps. Au commen-  
 “ cement, ils vivent de leurs grains et de leurs légumes.  
 “ Pour se procurer les ustensiles de ménage, ils font des  
 “ planches destinées à couvrir leurs maisons et débitent  
 “ des bois de charpente qu'ils vendent bien cher. Ayant  
 “ ainsi le nécessaire, ils commencent à faire trafic et de  
 “ la sorte ils s'avancent peu à peu.” Que ceux qui se  
 laissent effrayer par les premières difficultés, apprennent  
 donc de ces grands colonisateurs que l'avenir appartient  
 à ceux là seuls qui ont le courage de braver quelques  
 années de privations et de labeurs !

#### EXPLORATIONS ET DÉCOUVERTES.

Pendant que ces vaillants guerriers, nouveaux Cincin-  
 natus, échangeaient ainsi le mousquet contre la charrue,  
 on alternaient la vie des camps avec celle plus paisible  
 des champs, d'autres, non moins courageux, s'aveutu-  
 raient à travers des pays inconnus afin d'étendre les

limites de la Colonie. De ce nombre, sont du Luth, de S<sup>t</sup> Lusson, de Tonty, etc., mais surtout Joliet et de la Salle, auxquels on peut ajouter N. Perrot.

**JOLIET.**—Déjà nous avons mentionné ce célèbre découvreur. De concert avec Marquet et cinq autres Français, il se rendit à Michilimackinac, où il arriva le 8 Décembre 1672, et de là fit route, l'année suivante, pour le pays des Illinois. “ Sur les rapports des Sauvages, “ écrit le Père Marquet, nous traçames une carte de tout ce nouveau “ pays. Nous y fimes marquer les rivières sur lesquelles nous devions “ naviguer, le nom des lieux et des peuples par lesquels nous devions “ passer, le cours de la grande rivière et le vent que nous devions “ tenir, quand nous y serions.” Munis de cette carte, les intrépides voyageurs descendirent le Wisconsin, l'Illinois, etc., et le 17 Juin 1673, entrèrent dans le Mississipi, dont, trente ans auparavant, Nicolet n'avait été éloigné que de trente ou quarante lieues. Après avoir visité le premier village des Illinois et s'être rendus jusqu'à celui des Arkansas, Joliet et ses compagnons reprirent la route de la Colonie et vinrent passer l'hiver à la Mission de S<sup>t</sup> François Xavier du lac des Puants. Au printemps de l'année suivante, Joliet se sépara de Marquet et revint à Québec, où il rendit ainsi compte à M<sup>r</sup> de Frontenac du succès de son voyage: “ Cette grande rivière qui porte le “ nom de Colbert, pour avoir été découverte ces dernières années, par “ les ordres que vous me donnâtes, passe au-delà des lacs Huron et “ Illinois, entre la Floride et le Mexique, et, pour se décharger dans “ la mer, coupe le plus beau pays qui puisse se voir sur la terre.” La carte de ce riche pays est aux Archives de la Marine à Paris, et a pour titre: *Carte de la découverte du Sieur Joliet, où l'on voit la communication du S<sup>t</sup> Laurent avec les lacs Frontenac, Erié, Huron et Illinois.*

**DE LA SALLE.**—Originaire de Rouen et frère de M<sup>r</sup> Cavelier, prêtre de S<sup>t</sup> Sulpice, Robert Cavelier de la Salle était passé dans la Nouvelle-France en 1666. Homme d'énergie et d'initiative, il ne tarda pas à fixer l'attention sur lui et à se faire un nom. Après avoir commencé un premier établissement à la Chine, cédant à son attrait pour les voyages, il suivit MM. Dollier et Galinée sur les bords des lacs Erié et Ontario. C'était en 1669. S'en étant séparé, peu après, il gagna l'Ouataouais, où il fit la rencontre de N. Perrot. L'année suivante, 1670, il revint sur ses pas, en compagnie de S<sup>t</sup> Lusson, et choisit sur l'Ontario l'emplacement d'un fort. Trois ans après, il jeta les fondements de Cataracoui (Frontenac) et, en 1674, il en obtint la propriété avec des lettres de noblesse. S'étant fait autoriser, dans un nouveau voyage

en France, à continuer les découvertes<sup>1</sup> de Joliet, il partit de Québec au mois de Septembre 1678, accompagné du Chevalier de Tonty et de bon nombre d'hommes, et se rendit à Cataracoui. C'est alors qu'il alla bâtir le fort de Niagara. De là, il se mit en route pour Michilimakinac, où il arriva au mois de Septembre 1679. De Michilimakinac, il se rendit à la Baie des Puants, puis à la rivière St Joseph, ou des Miâmis. L'année suivante, poursuivant le cours de ses voyages, il parvint au fort des Illinois et y éleva le fort Crève-cœur. L'état de ses affaires l'ayant alors obligé de repasser en Canada, il laissa de Tonty pour commander à sa place et revint à Montréal. Plutôt stimulé que découragé par les malheurs qui vinrent alors fondre sur lui, il se hâta de reprendre la route de Michilimakinac. Après avoir donné rendez-

1 A on croire la plupart des écrivains, ce serait à de la Salle, et non à Joliet, qu'on devrait attribuer la découverte du Mississipi, qui donna la Louisiane à la France. Rien n'est moins fondé. A de la Salle appartient l'honneur d'en avoir pris possession en 1682, mais à Joliet reviennent le mérite et la gloire de l'avoir découvert en 1673.—1<sup>o</sup> *Ce n'est point de la Salle qui le premier découvrit le Mississipi.* Nous n'en voulons d'autres preuves que son silence et celui de ses contemporains. Si de la Salle eût réellement découvert ce grand fleuve de 1669 à 1672, comme le prétendent ces publicistes, il n'eût pas manqué d'en parler. Or, ni lui, ni M<sup>r</sup> de Frontenac, son protecteur, n'en font mention. Bien plus, dans son rapport de 1677 à ce Gouverneur, de la Salle semble ignorer dans quel golfe se jette la rivière qu'il avait découverte. Voici, du reste, ses paroles: "Le Sieur de la Salle passa en Canada en 1666, commença cette année le village de la Chine. L'année 1667 et les suivantes, il fit divers voyages dans lesquels il découvrit le premier beaucoup de pays au Sud des grands lacs, et entr'autres la grande rivière de l'Ohio. Il la suivit jusqu'à un endroit, où elle tombe de fort haut de vastes marais, à la hauteur de trente-sept degrés, après avoir été grossie par une autre rivière fort large qui vient du Nord: toutes ses eaux se déchargent, selon toute apparence, dans le golfe du Mexique." Ainsi, de son propre aveu, de la Salle, à cette époque, n'avait pas dépassé l'Ohio, simple affluent du grand fleuve, et le saut dont il parle, n'est autre que celui de Louisville, dans le Kentucky. Ces expressions seules: "Toutes ses eaux se déchargent, selon toute apparence, dans le golfe du Mexique," le démontrent jusqu'à l'évidence.—II<sup>o</sup> *A Joliet revient la gloire d'avoir le premier découvert le Mississipi:* 1<sup>o</sup> Nous en avons la preuve dans ses propres paroles, rapportées plus haut. 2<sup>o</sup> Outre son témoignage, nous avons encore celui de Marquet qui n'est pas moins explicite. Ecrivant à son Provincial en 1674, ce Père parle ainsi de Joliet et de sa découverte: "Parti au commencement de Juin 1673, pour entrer dans un pays, où jamais Européen n'avait mis le pied, il pénétra enfin dans cette fameuse rivière que les Sauvages appellent le Mississipi." 3<sup>o</sup> Enfin, l'île d'Anticosti, porte l'acte de concession, ne fut accordée à Joliet, "qu'en considération de sa découverte du pays des Illinois, dont il avait donné le plan." Ce point est donc bien établi, et nous avons peine à comprendre comment des écrivains placés à la source même des Archives, ont pu se méprendre sur un fait si grave.

vous à ses compagnons sur les bords de la rivière de Chicago, il en partit avec eux le 4 Janvier 1682, descendit la rivière des Illinois, et, après avoir construit alors le fort Prudhomme au confluent de l'Ohio, s'achemina vers le terme de son voyage. Il l'atteignit heureusement le 9 Avril. Ce jour même, il prit possession du pays, en plantant une Croix sur les bords du Mississipi et en y arborant les armes de la France, et, quelques mois plus tard, il allait rendre compte à la Cour du succès de son entreprise. La fin tragique de la Salle est connue. Parti de la Rochelle en 1684 avec toute une colonie, après avoir débarqué à la Baie St Bernard et avoir construit quelques forts, il fut assassiné au Texas le 16 Mars, d'autres disent le 20 Mai 1687, au moment où il allait recueillir le fruit de ses travaux.

N. PERROT.—Sans avoir laissé un nom aussi célèbre, N. Perrot n'a peut être pas rendu des services moins importants à la Colonie naissante. D'une éloquence entraînant, d'une grande habileté à manier les esprits, mais surtout d'un patriotisme éprouvé, on le voit constamment se servir de l'ascendant extraordinaire qu'il avait acquis sur les tribus mobiles de l'Ouest pour retenir ces peuples dans l'alliance des Français. Après avoir commencé quelques études, s'étant attaché aux pas des Missionnaires, il fixa son séjour parmi les Sauvages qu'il ne quitta presque plus. Dès 1665, il se rendit chez les Poutéouatamis pour y faire la traite du fer. Les Outagamis étant alors en guerre avec les Manomines, ou Folles-Avoines, il négocia la paix et parvint à réconcilier les deux peuples. Après avoir conclu avec eux un traité d'alliance, il se dirigea vers les Maskoutins qui lui firent une réception non moins brillante. Delà, il poursuivit sa course à travers le pays et visita une infinité de nations qu'il laissa sous le charme de sa parole et de sa personne. Etant alors rentré dans la Colonie, il fut chargé par Mr de Courcelles de prendre possession de l'Outaouais, ce dont il s'acquitta avec un rare bonheur. Peu après, il marcha à la tête de ses nouveaux alliés contre les Onnontagués et revint à Montréal. Il fut renvoyé dans les pays d'en haut avec le titre de Commandant en chef. C'est alors qu'il visita les Miâmis, et, qu'après avoir rétabli la concorde entre eux et les Sioux, il bâtit un fort chez ces derniers. Le Marquis de Denonville ayant résolu, peu après, de porter la guerre chez les Sonnotouans. Perrot convoqua toutes les tribus amies, et, se mettant à leur tête, traversa Michilimakinac, Détroit et Niagara, et atteignit le pays ennemi. Après avoir apaisé les différends qui s'étaient élevés entre les Iroquois et les Français, il retourna au pays des Sioux, dont il prit possession au nom de la France. A son retour, il fut envoyé par Mr de Frontenac chez les Outaouais, pour leur porter des paroles de paix. C'est alors qu'avec de Louvigny il empêcha un convoi de pelleteries de tomber entre les mains des Sauvages. Après

avoir heureusement rempli l'objet de sa mission, il alla s'établir sur les bords du Mississipi, où il devint l'arbitre des nations de ces contrées. Il empêcha les Miâmis d'attaquer les Sioux, et ces derniers de se jeter sur les Outagamis; il déjoua les projets du Rat contre les Outaouais et délivra des mains de ceux-ci les courreurs de bois. Après avoir exposé maintes fois sa vie et compromis grandement sa fortune, il revint au sein de la Colonie, où, en 1701, il contribua, plus que personne, à mener à bonne fin le traité de paix. Telle est, en peu de mots, la vie de cet homme remarquable, dont les récits ont fourni à de la Potherie et à Charlevoix des pages qui ne sont pas les moins intéressantes de leur histoire.

II<sup>e</sup> PROMOTIONS D'OFFICIERS.

1683

La fin du XVI<sup>e</sup> siècle vit briller sur les champs de bataille, outre les précédents, une foule d'officiers de mérite, à la tête desquels l'histoire se plaît à compter : MM. du Tast, de Muy, Marin, de Boisbriand, Celoron, de Ligneris, mais surtout de St Pierre, de Louvigny, d'Ailleboust de Mantet, Hertel de Rouville, Testard de Montigny, etc. Nous en donnons une liste, si ce n'est complète, au moins très étendue.

## CAPITAINES :

Aubry (Le Chevalier), *Enseigne*,  
DuTast, *Lieutenant de Marine*,  
Mouet de la Juge, etc.

## LIEUTENANTS :

Basile, *Garde-Marine*,  
Bellecourt (de), *Enseigne*,  
Roëvic (de la) *Garde-Marine*, etc.

1684

Crisasi (Le Marquis de)  
Crisasi (Le Chevalier de)  
DuMesnil,  
Du Rinauhuet,  
Guillon-Descloches,  
Marin,  
Rompray (de)

Celoron de Blainville,  
Dumont,  
Osta (Le Chevalier d')  
Robaire (de la)  
St<sup>e</sup> Marie (Allord de)  
St<sup>e</sup> Martin,  
Etc., etc.

1685

DeLorimier,  
De Muy,  
De Troye,

Cabana (de)  
Chaufours (de)  
DeLorimier,

Des Bergères (Rigauville)	De Muy,
Des Meloises,	De Troye,
Decqueirac,	Des Bergères (Rigauville)
Drouilliers,	Des Jordis,
Macary (de) *	Des Meloises,
S <sup>t</sup> Flours (de) *	Decqueirac,
S <sup>t</sup> Circq (de) *	Grandville (de)
Vallerennes (de)	LaMotte (de)
* La Compagnie qui avait pour Ca-	Montesson (Le Gardeur de)
pitaines: MM. DeLorimier, Drouil-	Ramezay (de)
liers, Macary, S <sup>t</sup> Flours et S <sup>t</sup> Circq,	S <sup>t</sup> Flours (de)
est partie avec le Marquis de	Vallerennes (de)
Denonville.	Etc., etc.

Sept ans plus tard, en 1791, la Colonie perdit trois de ces valeureux officiers: d'Osta, Domergue et Decqueirac. Etant allés à la rencontre de Schuyler qui s'était jeté sur la Prairie, ils périrent dans le combat. Parlant de la bravoure de Vallerennes, leur Chef, en cette circonstance, le Comte de Frontenac s'exprime ainsi: " Depuis l'établissement de la Colonie, il ne s'est rien passé d'aussi fort ni de si vigoureux, et l'on peut dire que le Siour de Valerennes a conservé la gloire des armes du Roi et procuré un grand avantage au pays, puisque cela nous a donné le moyen d'achever paisiblement nos récoltes, dans les quelles nous aurions été inquiétés, et qui, venant à nous manquer, nous auraient mis dans la dernière désolation."

## LIEUTENANTS :

1687

Cottentré,	Ligneris (de)
Dauberville,	Rané,
De Boyne,	Paniol,
Dupin,	Persillon,
Gannes de Falaize,	Etc., etc.

1688

Le Gardeur de Beauvais, *marié*,      Le Gardeur de S<sup>t</sup> Pierre, *marié*.

1689

Manthot (D'Ailleboust de)      Repentigny (Le Gardeur de)

1690

Beaucourt (de)      Grandville (de), off. du rég. de Car.

## 1691

Argenteuil (D'Ailleboust d')	La Corne (de), <i>Sous-Lieutenant</i> ,
Beaubassin (La Vall. de) <i>G.-Marine</i> ,	La Mollerie (de), <i>marié</i> ,
Bourchemin, <i>marié</i> ,	L'Épinay (de), <i>Garde-Marine</i> ,
Clevin, <i>Aide-Major</i> ,	Repentigny (de), <i>marié</i> .

## 1692

Courtemanche (Le Gardeur de)	Soulanges (Marson de), <i>Enseigne</i> ,
La Gemmeraye (de), <i>Garde-Marine</i> ,	Etc., etc.

## LIEUTENANTS-RÉFORMÉS :

## 1690

Herbin.	Mareuil, <i>Cap. du rég. du Poitou</i> .
---------	--

## 1691

Catalogne (de), <i>marié</i> ,	Hertel, <i>père</i> ,
Esglis (d')	Mongenault,
Grandpré (Boucher de), <i>marié</i> ,	Musseaux (D'Ailleboust de), <i>marié</i> ,
Godefroy de Vieux-Pont, <i>marié</i> ,	Périgny (D'Ailleboust de).

## 1692

DuGué,	S <sup>t</sup> Ours (de), <i>ainé</i> ,
La Noue (de), <i>marié</i> ,	Villedonné (de), <i>pris p. Iroq. (1688)</i>

## 1694

Du Vivier, <i>marié</i> ,	Le Neuf,
LaFrenière (Hertel de)	Mondion (de), <i>Garde-Marine</i> ,
La Pérade (Lanaudière de)	S <sup>t</sup> Michel,
La Pérolrière,	Verchères (de), <i>off. du rég. de Car.</i>

## ENSEIGNES :

## 1691

Beaumont (de)	La Pipardière,
Berthier,	Neuvillette (Portneuf de)
Boucherville (de)	Montégren (Langis de)

## 1694

Boisbriand (Dugué de)	La Perrière (Boucher de)
Cournoyer (Hertel de)	La Plante, <i>pris par les Iroquois</i> .
Fondville (Grandville de)	La Valterie (de)
Fournier, <i>de France</i> ,	Oleanson (Le Gardeur d')
L'Argenterie (Miré de)	Renaud,
La Durantaye,	Rouville (Hertel de)
La Gaultière,	S <sup>t</sup> Ours (Le Chevalier de)

1696

Bailleul, <i>de France,</i>	LaFerté (Juchereau de), <i>bon offic.</i>
Bélaïr, <i>bon officier,</i>	LaGorgendière, <i>décidé,</i>
Belestre (de), <i>joli garçon,</i>	La Roquette, <i>brave homme,</i>
Brasillon (de), <i>excellent,</i>	La Vallière (Le Chev. de), <i>en. jeune,</i>
Brussy, <i>beau garçon,</i>	Linctot, fils, (de), <i>joli garçon,</i>
Crévier, <i>excellent officier,</i>	Marin, <i>excellent officier,</i>
De la Forêt, <i>sage,</i>	Mogendis, <i>déterminé,</i>
Des Iles (Le Gardeur), <i>joli garçon,</i>	Moras (de), <i>beau garçon,</i>
Douville (Dagneaux), <i>bon officier,</i>	Niverville (Boucher de), <i>beau j. h.,</i>
DuBuisson, <i>propre à la guerre,</i>	Rochemont (de), <i>fort brave,</i>
Fourillon (de), <i>très-brave,</i>	Solainville, <i>excellent officier,</i>
Frémilly, <i>bon officier,</i>	S <sup>t</sup> Lambert, <i>encore jeune,</i>
Hertel, fils, <i>brave,</i>	Varennnes (Gauthier de), <i>beau garç.</i>
La Découverte (de), <i>actif,</i>	Vincennes, <i>bon officier.</i>

III<sup>o</sup> DEMANDES D'AVANCEMENT.

En 1695, plusieurs demandes d'avancement furent faites en faveur d'officiers qui s'étaient distingués en différentes occasions. Furent proposés :

I<sup>o</sup> *Pour la Croix de St. Louis.*

CLÉMENT DE VALRENNES. — “ Il descend des quatre premiers Maréchaux de France, du nom de Clément qu'il porte. C'est le plus ancien Capitaine du Canada : il a trente-trois ans de service et est couvert de blessures.”

DE TONTY. — “ Il a vingt-deux ans de service et a perdu la main droite en défendant un poste en Sicile.”

II<sup>o</sup> *Pour être Lieutenants de vaisseau.*

DES MELOISES. — “ Le Comte de Montal est son parent.”

DE LOUVIGNY. — “ Il est parent de M<sup>r</sup> de Grossières.”

LE VASSEUR DE NÉRÉ. — “ Son frère est employé auprès du Prince.”

III<sup>o</sup> *Pour être Enseignes de vaisseau.*

DUGUÉ DE BOISBRIAND. — “ Lui et son frère sont fils d'un des plus anciens Capitaines du Canada.”

DU TAST. — “ Il a fait la campagne de la Manche de 1690 à 1692 et, de plus, quatre voyages en Canada, celui de la Baie d’Hudson l’année dernière, et il va faire encore celui de l’Acadie.”

GRANDVILLE DE FONDVILLE. — “ Il est Lieutenant d’un détachement.”

IV<sup>o</sup> *Pour être Capitaines en pied.*

JOYBERT DE SOULANGES. — “ Il est beau-frère de Mr de Vaudreuil.”

VARICE DE BEAUMONT. — “ Il est parent de Mr de la Vallière.”

V<sup>o</sup> *Pour être Capitaines réformés.*

BEAUDOIN. — “ Il a ici un frère Missionnaire.”

DE MONTIGNY. — “ Il a servi sur les galères du Roi et fait trois campagnes dans les Dragons.”

DE LA PIPARDIÈRE. — “ Il est neveu de Mr de St Ours.”

VI<sup>o</sup> *Pour être Lieutenants en pied.*

CHARTRAIN (DE). — “ Il a fait plusieurs campagnes.”

HERBIN D’AUCOURT. — “ Son frère est Chambellan du Roi.”

DE LA SALLE. — “ Il est fils du Commissaire Général des Galères.”

DE VILLEDONNÉ. — “ Il a servi en France et en Canada et a été trois ans prisonnier.”

VII<sup>o</sup> *Pour être Lieutenants réformés.*

DE LERANCOURT. — “ Il est parent de Mr de Lerancourt, Maître des Requêtes.”

MIGEON DE LA GAUCHETIÈRE. — “ Il fut blessé en 1693 à la prise de la flotte de Smyrne.”

VIII<sup>o</sup> *Pour être Enseignes de Compagnie.*

DE CHAMPIGNY. — “ Il est fils de Mr de Champigny, Intendant.”

DES BERGÈRES. — “ Son père est Capitaine.”

DE LOTBINIÈRE. — “ La Marquise de Vaudreuil est sa tante.”

DE TILLY. — “ Il est le second fils de Mr de Tilly, et est parent de Mr Lellé ”

#### IV. PROVISIONS.

La mort de Mr de Frontenac, arrivée en 1698, occasionna plusieurs changements importants. Ils eurent lieu, l'année suivante, dans le cours des mois d'Avril et de Mai.

PROVISION de Gouverneur et de Lieutenant Général de la Nouvelle-France pour le Chevalier de Callières, Gouverneur de Montréal, à la place de feu le Comte de Frontenac, du 20 Avril.

COMMISSION de Commandant de la Nouvelle-France au défaut et en l'absence de Mr de Callières, au Sieur de Vaudreuil, du 28 Mai.

PROVISION de Gouverneur de l'Île de Montréal pour le même Sieur de Vaudreuil, Commandant des troupes, du même jour.

BREVET de Commandant des troupes au Sieur de Ramezay, Gouverneur des Trois-Rivières, à la place du Sieur de Vaudreuil, du même jour.

PROVISION de Gouverneur des Trois-Rivières, pour le Sieur Prevost, Lieutenant du Roi à Québec, à la place du Sieur de Ramezay.

BREVET de Lieutenant du Roi à Québec au Sieur M<sup>quis</sup> de Crisasi, Lieutenant du Roi à Montréal, à la place du Sieur de Ramezay.

BREVET de Lieutenant du Roi à Montréal au Sieur de Galifet, à la place du précédent.

COMMISSION de Commandant en Chef à Plaisance, en l'absence et au défaut du Sieur de Brouillan, Gouverneur, au Sieur de Monic, Aide-Major de la marine à Rochefort, du 18 Mai.

BREVET de Major de Québec au Sieur de Langloiserie, Major de Montréal.

BREVET de Major de Montréal au Sieur de la Vallière.

PROVISION de Juge de l'Amirauté à Québec pour le Sieur Dupuy, du 30 Mai.

ORDRE pour établir le Sieur Raimbault Notaire à Montréal.

### V° REMPLACEMENT D'OFFICIERS.

La mort de Mr de la Valterie et le départ de Mr de Boyne pour la France nécessitèrent quelques changements. Fûrent proposés :

#### I° Pour remplacer M. de la Valtrie,

De Beaucourt, <i>officier intelligent,</i>	De Repentigny, <i>père de beaucoup</i>
De la Forêt, <i>attaché au service des</i>	<i>d'enfants,</i>
<i>Illinois,</i>	De Tonty, <i>aussi père d'une grande</i>
DeLinctot, <i>chargé d'une nombreuse</i>	<i>famille,</i>
<i>famille,</i>	Etc, etc.

#### II° Pour remplacer M. de Boyne,

De Catalogne, <i>bon officier,</i>	Langis (Montègron de), <i>un peu</i>
D'Eschaillons, <i>brave homme,</i>	<i>sévère,</i>
Dugué, <i>sujet distingué,</i>	LaPérade (Lanaudière de), <i>joli</i>
DuVivier, <i>bon officier,</i>	<i>garçon,</i>
Frèrot, <i>bien réglé,</i>	LaPérolrière (de), <i>bon officier,</i>
Hertel, <i>père, excellent officier,</i>	Mondion (de), <i>appliqué au service,</i>
Lafrenière (Hertel de), <i>pris par les</i>	Rouvilly, <i>excellent officier,</i>
<i>Iroquois</i>	S <sup>t</sup> Michel, <i>officier capable,</i>
	Verchères (de), <i>marié.</i>

### II° OFFICIERS DE 1700 A 1760.

Suivant une note que nous avons sous les yeux, et signée : "Beauchesne," il y avait dans la Colonie, au mois de Novembre 1703, huit cent vingt-deux hommes de troupes. Sur ce nombre, trente étaient sortis et cinq avaient été incorporés : c'était donc un effectif de sept cent quatre-vingt-dix-sept hommes.

1716

Le Capitaine de Marigny étant passé à S<sup>t</sup> Domingue, et le M<sup>quis</sup> d'Alogny étant mort, ainsi que Mr d'Esglis, Major

à Québec, plusieurs officiers furent proposés pour remplir leurs places :

- AMARITON. " Il a plus de trente ans de service. "
- BUEMONT. " Il a servi douze ans dans les Gardes. "
- CADANA (de). " Il était frère du Major des Trois-Rivières. "
- CELORON. " Il sert depuis vingt-quatre ans. "
- DELEIGNE. " Il est dans les Gardes depuis dix ans. "
- DUPLESSIS-FADER. " Son père était Capitaine. "
- FRÉROT. " Il a vingt ans de service et est Lieutenant. "
- GRANDVILLE (de). " Il est Enseigne de vaisseau et sait la mer. "
- HERBIN. " Il a dix-huit ans de service et a une grande famille. "
- HERTEL de la Frenière. " Il a vingt ans de service. "
- LAPERELLE (de). " Il est Lieutenant à l'Île Royale. "
- LATOURET de Loissellerie. " Il est commandé par le Duc de Sully. "
- MARTELLY. " Il est passé en France, après vingt-trois ans de service. "
- MIGEON de la Gauchetière. " Il est blessé, et a vingt-cinq ans de service. "
- PORTNEUF (de). " Il sait la langue des Abénaquis. "
- RAMEZAY de Monnoir. " Il est présenté par Bégon. "
- SENNEVILLE (de). " Il est fort estimé à Montréal. "
- ST. MICHEL. " Il a servi à Dunkerque. "

Cette même année, Adhémar de Lantagnac, neveu du M<sup>quis</sup> de Vaudreuil, et de la maison de Grignan attachée au service du prince de Monaco, se présentait pour être Lieutenant. M<sup>r</sup> de Vaudreuil présentait aussi son fils, Vaudreuil-Cavagnal, pour succéder au M<sup>quis</sup> d'Alogny.<sup>1</sup>

1 Le Marquis d'Alogny de la Froye était mort sur mer en 1714. Il était alors Capitaine de vaisseau et Chevalier de S<sup>t</sup> Louis. Deux ans auparavant, était décédé M<sup>r</sup> de Rigauville, Major des Trois-Rivières, et antérieurement Commandant à Chambly. Il avait été précédé de quelques années dans la tombe par M<sup>r</sup> de la Gemmeraye. D'abord Garde-Magasin à Rochefort, ce digne officier était passé en Canada vers 1684 et s'y était concilié l'estime générale. Une perte non moins sensible fut celle de M<sup>r</sup> de Langloiserie qui, après avoir été successivement Major à Montréal et à Québec, était devenu Lieutenant du Roi aux Trois-Rivières et Chevalier de S<sup>t</sup> Louis. Il mourut en Acadie en 1715. Parmi ses enfants, on compte la Sœur S<sup>te</sup> Hippolyte, plus tard Supérieure de la Congrégation de Notre-Dame, et décédée en 1781, à l'âge de 79 ans.

1720 à 1725.

*Se présentent pour être Enseignes :*

CABANA (de), fils du Major des Trois-Rivières.	FONDVILLE (de). Il a servi avec distinction.
DELOHIMIER, fils du Capitaine de ce nom.	LOUVIGNY (de), fils du Gouverneur des Trois-Rivières.
DEMUÏ, fils du Gouverneur de la Louisiane.	LAMORANDIÈRE (de), propre au service.
Esglis (d'), fils du Major de Québec.	Etc., Etc.

1729

## OFFICIERS COMMANDANTS

DANS LES PAYS D'EN HAUT.

AMARITON. à la Baie des Puants.	LINCTOT (de), au lac Supérieur.
D'ESCHAILLONS, à Kaminishgoya.	TONTY (de), au lac Erié.
DUBUISSON, aux Miâmis.	VERGHÈRES (de), aux Sioux.
LARGENDIÈRE (de), à Themiskamingue.	VILLEDONNÉ (de), à la Riv. St. Joseph.
LIGNERIS (de), à Michilimakinac.	Québec, 10 Juin 1727.

1730

*Demandes d'avancement.*

Mr D'ESGLIS, Major à Québec, étant venu à mourir, Mr de Beauharnois propose pour le remplacer :

LE CHEVALIER BÉGON.—“Cet officier a très-bien servi dans la marine. Il est depuis 18 ans dans la Colonie et a plusieurs blessures considérables. Il convient de lui accorder cette place.”

DE ST.OURS D'ESCHAILLONS.—“Cet officier sert depuis 14 ans et est depuis longtemps Capitaine. Il a toutes les qualités nécessaires.”

HERTEL DE LA FRENÈRE est, en même temps, proposé pour être Capitaine.—“Il y a 18 ans qu'il est Lieutenant. Il est couvert de blessures et a bien servi. Son père et dix de ses frères ont servi.”

*Permissions.*

Permission de passer en France, est accordée :

A BAILLY DE MESSEIN, Enseigne.  
A DE BRAJELONE, Lieutenant.

A DE MONTIGNY, Capitaine réformé.  
A DE RIGAUD, Capitaine.

Au Sieur DOMICOURT, de se rendre aux Iles, pour affaires de famille.

Décès.—Vers cette époque, la Colonie fit une nouvelle perte dans la personne de M<sup>r</sup> de LaMothe-Cadillac, une des plus grandes figures de ce temps. D'abord officier du régiment de Clairambault, M<sup>r</sup> de LaMothe était passé, en 1691, en Canada, où son mérite n'avait pas tardé à se révéler. Devenu Lieutenant, et, peu après, Capitaine, il fut envoyé au Détroit, dont il est regardé, avec DuLuth, comme le fondateur. Le rare talent qu'il déploya dans ce poste, fit penser à lui pour la place de Gouverneur de la Louisiane. Après avoir rempli cette charge pendant six ans, il repassa en France en 1717, obtint une pension de quatre mille livres et mourut en 1730. Trois ans auparavant, était mort un autre grand Capitaine, dont les beaux faits d'armes occupent une large place dans l'histoire. Nous voulons parler de M<sup>r</sup> de la Durantaye. "Homme de mérite et propre à tout," disent ses contemporains, il avait été nommé Capitaine en 1665. Après avoir commandé pendant plusieurs années dans le pays des Outaouais et rendu d'immenses services, il reçut une pension de six cents livres et mourut en 1727.

1732

MM. de Beauharnois et Hocquart "représentent que  
" M<sup>r</sup> BOUILLET DE LA CHASSAIGNE est trop âgé pour pouvoir  
" garder son commandement dans une place qui de-  
" mande beaucoup d'activité, et que M<sup>r</sup> de la Corne,  
" Lieutenant du Roi, ne peut guère le suppléer, n'ayant  
" ni l'autorité ni la liberté suffisantes pour agir. En con-  
" séquence, ils supplient le Roi de vouloir bien nommer  
" un autre Commandant."

## NOM ET AGE DES OFFICIERS.

## OFFICIERS SUPÉRIEURS :

Beaucourt (de), Gouverneur des Trois-Rivières .....	63	LaCorne (de), Lieutenant du Roi à Montréal.....	62
Bégon (Le Chevalier), Major à Québec. ....	45	Le Verrier, Lieutenant du Roi à Québec .....	75
De Gannes, Major à Montréal... ..	52	Ligneris (de), Major aux Trois- Rivières.....	68
La Chassaigne (de), Gouv. de Montréal. ....	76	Etc., etc., etc.	

I Afin de donner plus d'intérêt à cet ouvrage, avec les *armoiries* de quelques familles et les *portraits* de plusieurs de leurs membres, nous reproduisons, autant que nous avons pu le faire, les *AUTOGRAPHES* des personnages illustres dont nous rappelons le souvenir. Nous aimons à croire que le lecteur aura plaisir à les parcourir.

## CAPITAINES :

Amariton .....	63	La Noue (de).....	66
Beaujeu (de).....	46	La Perrière (Boucher de) .....	60
Beauvais (Le Gardeur de).....	73	Longueuil (de).....	56
Boishébert (de).....	49	Longueuil (Le Chevalier de).....	29
Brajelone (de).....	57	Migeon de la Gauchetière.....	58
Budmond (de).....	62	Montigny (Le Chevalier de).....	54
Celoron de Blainville.....	68	Péan (de).....	48
Chavoy de Noyan.....	34	Périgny (D'Ailleboust de).....	68
Contrecœur (de).....	50	Repentigny (Le Gardeur de).....	69
Denis de la Ronde.....	54	Senneville (de).....	67
DuBuisson .....	63	S <sup>t</sup> Ours (de).....	56
Du Plessis-Faber.....	41	S <sup>t</sup> Vincent.....	69
Du Vivier.....	63	Vaudreuil-Cavagnal (de).....	32
D'Eschaillons.....	62	Etc., etc., etc.	
Lantagnac (de).....	49		

## LIEUTENANTS :

Bailleul (de).....	57	Langy (de), Lieut. réformé.....	61
Bleury (Sabrevois de).....	30	La Perade (Lanaudière de), L. R.	54
Cabana des Jordis.....	31	La Plante.....	66
Cournoyer (Hertel de).....	61	La Valterie (de).....	50
Croizille de Repentigny.....	53	Linctot (de).....	58
Des Meloises.....	37	Miré de l'Argenterie.....	58
Domicourt (Sacquespée).....	34	Noyelle de Fleurimont.....	37
Dulguier.....	57	Persillon (de).....	
Epervanche (de l').....	30	Ramezay (Le Chevalier de).....	24
Fondville (de).....	40	Rigauville (de).....	49
Grandval (de).....	28	S <sup>t</sup> Michel, Lieutenant réformé...	68
Herbin.....	50	S <sup>t</sup> Michel.....	50
Joannès (Le Chevalier de).....	51	Varenes (Gauthier de).....	54
Joucaire.....	64	Verchères (de).....	44
Lafrenière (Hertel de).....	50	Villiers (Coulon de).....	49
LaMorandière (D'Amours de)....	61	Etc., etc., etc.	

## ENSEIGNES :

Beaujeu (de).....	23	Le Gardeur.....	37
Belleval (Fournier de).....	70	Le Verrier, fils.....	26
Bleury de Sermonville.....	27	Ligneris (de).....	33
Boucherville (de).....	41	Louigny (de).....	
Cabana (de).....	24	Lusignan (de).....	41
Celoron de Blainville.....	36	Malespine.....	28
Charterain (de).....	50	Marin.....	40
Chatelain.....	35	Montcourt.....	49
Contrecœur, fils.....	27	Montmidy.....	65
Danneau.....	29	Moras (de).....	49
DeLorimier.....	26	Mouchy de Hocquincourt.....	23
DeMuy.....	35	Niverville (de).....	48
DesPlaines (Le Gardeur).....	63	Normanville (de).....	50
Douville.....	65	Percy.....	44
Dugué.....	37	Philibert.....	52

DuMesnil.....	32	Raymond .....	26
Dumont.....	41	Repentigny (de).....	36
DuSablé.....	39	Richardville (Drouet de).....	67
DuVivier.....	36	Rouville (Hertel de).....	27
Epervanche (de l').....	30	Sacquespée (de).....	33
Esglis (d').....	24	Senneville (de).....	30
Ferrière.....	50	Sicard.....	66
Herbin.....	19	S <sup>t</sup> Pierre (Le Gardeur de).....	30
Joncaire, fils.....	24	S <sup>t</sup> Vincent.....	31
LaCorne (de), fils.....		Tonty (de).....	30
LaMorandière (de).....	27	Vassan (de).....	18
LaPérade (Lanaudière de).....	20	Varennnes (Gauthier de).....	54
LaPommeraye (de).....	40	Vincennes (Bissot de).....	44

1733

*Demandes de Pension.*

VEUVE AMARITON.—“ La succession de son mari est insuffisante pour faire vivre sa nombreuse famille.”

VEUVE DE LA CHAUVIGNERIE.—“ Son mari est demeuré cinq ans prisonnier chez les Sauvages. Il a servi depuis avec succès dans toutes les expéditions. Etant passé en France, il a eu le malheur de périr dans le naufrage du vaisseau *le Chameau* et de perdre la riche succession qu'il apportait de France.”

DELLES DE LA CHESNAYE.—“ Leur père a rendu de grands services, ainsi que le Sieur de la Pèrelle, Capitaine à l'Île-Royale et mari de Charlotte, l'aînée.”

VEUVE DE LA CORNE.—“ Elle reste chargée de douze enfants, dont sept garçons, et a peu de ressources pour les soutenir. Son mari a servi cinquante ans, tant en France qu'en Canada. Il convient que la pension de quatre cents livres dont il jouissait, soit continuée à la veuve.”

VEUVE DE LIGNERIS.—“ Son mari était Major des Trois-Rivières.”

VEUVE DE LINCTOT.—“ Tous les membres de sa famille se sont distingués dans la guerre. Elle a soixante-sept ans.”

VEUVE MORINEAU.—“ Son mari a rendu de très-grands services comme Interprète dans les négociations avec les Sauvages. Il laisse dix enfants.”

1736

*Sont admis comme Enseignes :*

BOUCHER de la Perrière, *appliqué*. CASPÉ (de), *de talents distingués*,  
CROIZILLE de Courtemanche, *brave*, LOUVIGNY (de), *demeure à Beauport*

## NOUVELLES PERTES.

Pendant que l'armée se recrutait ainsi d'officiers, qui, au jour des grandes luttes, devaient faire sa gloire, elle avait à déplorer la mort de plusieurs de ses vétérans. En 1734, était mort M<sup>r</sup> de la Chassayne, dont il est parlé plus haut. Natif de Paroy, Comté de Charolais, M<sup>r</sup> de la Chassayne était passé en Canada en 1689, après avoir servi dans le régiment de Navarre et de Condé, et étant déjà Capitaine. D'abord Garde-Magasin en 1693, il devint Major à Montréal en 1710 et fut fait Chevalier de St Louis l'année suivante. Il était Major à Québec depuis 1716, lorsqu'il fut nommé Lieutenant du Roi en 1720. Delà, il fut envoyé aux Trois-Rivières, en 1726, en qualité de Gouverneur : puis, en 1731, passa de ce gouvernement à celui de Montréal, où il termina sa longue carrière. Quatre ans plus tard décédait le célèbre Joncaire, cet habile Interprète que l'on voit figurer dans toutes les négociations avec les Sauvages de 1701 à 1736. Cette même année 1736 descendait dans la tombe M<sup>r</sup> Dugué de Boisbriand, une des gloires de la Louisiane. Après s'être signalé à la tête des troupes, il fut nommé Major à Biloxi en 1699 et y commanda jusqu'en 1716, époque où il passa à Mobile. De 1717 à 1723, il prit le commandement en l'absence de Bienville. Il touchait une pension de huit cents livres depuis six ans, lorsque la mort vint l'enlever à l'affection du pays.

1737 à 1738

*Sont proposés pour la Croix de St. Louis :*

AMARITON,	PÉAN,
BUDEMONT,	St VINCENT,
CELORON de Blainville,	TONTY (de).

*Sont proposés pour être Majors aux Trois-Rivières :*

DENIS DE LA RONDE,	DE GANNES DE FALAIZE.
--------------------	-----------------------

“ Le premier est le plus ancien Capitaine parmi ceux  
 “ qui peuvent prétendre à cette place. Vous avez été in-  
 “ formé, Monseigneur, que cet officier est fort habile,  
 “ actif et homme de détail, ce que je sais par moi-même,  
 “ l'ayant eu sous mes ordres.—Le second est un excellent

“ officier, très-exact, ami de la discipline et des plus attachés à son service. (Signé) DE BEAUHARNOIS.”

*Est proposé pour être Lieutenant :*

CROIZILLE (de). — “ C'est un officier très-sage, généralement estimé et dont les services sont appréciés.”

*Sont proposés pour être Enseignes :*

BOUCHER DE GRANDPRÉ. — “ Il sert depuis vingt-deux ans et est petit-fils du premier Gouverneur des Trois-Rivières et fils du Major du même gouvernement. Les services du père, du grand-père et les siens, parlent beaucoup en sa faveur. C'est un sujet dont tout le monde dit du bien. MM. de la Tour, Intendant de Poitiers, et le Comte des Goutte, me l'ont recommandé.

J. HERTEL. — “ Il sait la langue des Sauvages et est fort utile.”

LE GARDEUR DE BEAUVAIS. — “ Il est le neveu de M<sup>r</sup> de Tilly.”

Le Chevalier DE MUY. — “ C'est un excellent sujet auquel s'intéresse beaucoup le Père Danausour.”

J. VERCHÈRES DE POULIGNY. — “ Il a eu trois frères tués ou brûlés par les Iroquois.”

*Sont proposés pour être Commissaires d'Artillerie :*

DE LA MARTINIÈRE, 1

DES MELOISES.

“ Tous les deux ont bonne volonté et peuvent remplacer de Rey-Gaillon. Il peut se faire cependant qu'ils ne veuillent pas servir sous le Maître-canonnier, L'Eurord, le seul qui soit à Québec.”

1 M<sup>r</sup> de la Martinière descendait de M<sup>r</sup> Bermen, Seigneur de la Martinière, Conseiller du Roi et Lieutenant-Général Civil et Criminel de la Prévosté et Amirauté de Québec. Suivant une note que nous avons sous les yeux, il remplaça au fort Beauséjour M<sup>r</sup> de Vassan, successeur du Chevalier de la Corne, et fut relevé à son tour par M<sup>r</sup> Du Chambon-Vergor.

1739

## OFFICIERS SUPÉRIEURS.

A QUÉBEC.....	{	Lieutenant du Roi : D'ESCHAILLONS. Major de la place ; PÉAN.
A MONTRÉAL.....	{	Gouverneur : DE BEAUCOURT. Lieutenant du Roi : BÉGON. Major : le Baron de LONGUEUIL.
AUX TROIS-RIVIÈRES	{	Gouverneur : de VAUDREUIL. Lieutenant du Roi : de GANNES. Major : DU BUISSON.

Sur ces officiers nous trouvons les remarques suivantes qu'on aimera peut-être à lire : “ D'Eschaillons a servi avec zèle et application ; sa conduite est bonne.—Péan s'acquitte avec exactitude des devoirs de son emploi : il n'y a aucun reproche à faire sur sa conduite. Il est en état de servir utilement.—De Beaucourt a toujours servi avec distinction. Il a toutes les qualités pour remplir la place qu'il occupe.—Bégon est un très-bon officier qui a parfaitement servi.—Le Baron de Longueuil s'acquitte de son devoir avec exactitude. Il est détaché pour conduire le parti envoyé à Mr de Bienville.<sup>1</sup>—De Vaudreuil a le zèle, l'application, les talents et la conduite convenables.—De Gannes remplit bien la charge qui lui est confiée, mais ne ferait pas aussi bien dans une autre qui demanderait plus de détail.—Du Buisson est très-âgé ; il a très-bien servi.”

Ce dernier mourut l'année même, où l'on faisait ainsi son éloge. Lieutenant dès 1698, il avait été fait Capitaine en 1714. Nommé Major aux Trois-Rivières en 1733, il était Chevalier de St Louis depuis cinq ans lorsque la mort vint l'enlever.

<sup>1</sup> Les officiers qui faisaient partie de cette troisième expédition contre les Chicachas, ont été indiqués ailleurs. Les principaux étaient : Le Baron de Longueuil, Commandant ; Celoron, Capitaine ; Sabrevois de Bleury, Lieutenant ; de Ligneris, Major ; de Lery, Aide-Major, etc.

## COMMANDANTS DANS LES PAYS D'EN HAUT, ETC.

BEAUVAIS (de), à Frontonac.	LAVERENDRYE (de), chez les Sioux.
DUFFIGIER, à la Pointe à la Chevelure.	LUSIGNAN (de), à la Riv. St Joseph.
JONCAIRE, père, chez les Chavouâ-houx.	MONTCOURT (de), chez les Folles-Avoines.
JONCAIRE, fils, aux Sonnotouans.	NORMANVILLE (de), chez les Oujatouhs.
LAMORANDIÈRE (de), aux Miâmis.	RIGAUVILLE (de), à Niagara.
LANTAGNAC (de), à Chambly.	PÉAN, au lac Erié.
LARONDE (de), à Chag8amigou.	VERCHÈRES (de), à Michilimakinac.
LAVALTERIE (de), à Alepimigou.	Etc. Etc. Etc.

## APPRÉCIATION DES OFFICIERS DE CETTE ÉPOQUE.

## CAPITAINES : 1

BEAUJEU (Le Chevalier de). “ Il a 53 ans et aime le ser. “ vice.”

BEAUVAIS (LeGardeur de). “ Il a 80 ans et est décoré de “ la Croix de St Louis.”

BRAJELONE (de), Capitaine réformé.

BOISHÉBERT (de). “ Il est décédé récemment.”

BUDEMONT (de). “ C'est un officier de mérite et dont la “ conduite ne laisse rien à désirer. Il a près de 70 ans.”

CHAVOY DE NOYAN. “ Officier très-intelligent et de con- “ duite réglée. Il a 41 ans ; les Iroquois l'ont adopté.”

CONTRÉCŒUR (de). “ Homme vigoureux et de beaucoup “ d'ordre. Il a 57 ans et a très-bien servi.”

DES MELOISES. “ Officier honorable, intelligent. Il a “ 44 ans.”

DENIS DE LA RONDE. “ Il est Chevalier de St Louis. Il “ a obtenu le privilège d'exploiter les mines du lac Su- “ périeur.”

DUFFIGIER. “ Officier ordinaire. Il a 64 ans.”

1 Ainsi qu'on peut le remarquer, on ne retrouve plus ici les Capi-  
taines : Amariton, de Beauvais, Celoron, Denis de la Ronde, DuBuisson,  
d'Eschaillons, de la Noue, de Longueuil, Péan et de Senneville, nommés  
en 1732. D'autres sont nommés à la place. Ce sont : MM. Des Meloises,  
Duffigier, Hertel de Cournoyer, Hertel de la Frenière, le Chevalier de  
Joannès, Godefroy de Linctot, de Noyelle, de Ramezay, Rigaud de  
Vaudreuil. Il en est de même pour les Lieutenants.

DU PLESSIS-FABER. “ Homme de beaucoup d'esprit, mais quelque peu indiscret. Il a 48 ans.”

DUVIVIER. “ Il est Chevalier de S<sup>t</sup> Louis et a 70 ans.”

HERTEL de COURNOYER. “ Il a 68 ans et a bien servi.”

HERTEL de la FRENIÈRE. “ Moins âgé de 11 ans que le précédent.”

JOANNÈS (Le Chevalier de), Capitaine réformé.

LANTAGNAC. “ Il commande au fort de Chambly. C'est un officier distingué, de sentiments élevés, qui fait honneur à M<sup>r</sup> de Vaudreuil, dont il est le neveu.”

LAPERRIÈRE (Boucher de). “ Beaucoup de désintéressement dans sa conduite. Il a bien servi.”

LINCTOT (Godefroy de). “ Excellent officier. Il a 66 ans.”

LONGUEUIL (Le Chevalier de). “ Officier capable et très-entendu dans la culture des terres. Il a 36 ans.”

MIGEON de la GAUCHETIÈRE. “ Connait le service et plaît beaucoup. Il est décoré de la Croix de S<sup>t</sup> Louis.”

MONTIGNY (Le Chevalier de). “ Brave officier. Il a 61 ans.”

NOYELLE de FLEURIMONT. “ Il commande au Détroit. Bien qu'il n'ait pas réussi dans l'expédition contre les Renards, il n'y a que de bons témoignages en sa faveur.”

PÉRIGNY (d'Ailleboust de). “ Homme de beaucoup d'esprit et d'une conduite irréprochable. Il est Chevalier de S<sup>t</sup> Louis.”

RAMEZAY (de). “ C'est un homme sage.”

REPENTIGNY (Le Gardeur de). “ Excellent officier, âgé de 76 ans.”

RIGAUD de VAUDREUIL. “ Il a tous les sentiments d'un homme de guerre et de condition. Ses mœurs sont douces ; aussi est-il très-estimé.”

S<sup>t</sup> OURS (Le Chevalier de). “ A d'excellentes manières et est très-appliqué à son service.”

S<sup>t</sup> VINCENT. “ C'est un homme intègre, mais de capacité ordinaire. Il est Chevalier de S<sup>t</sup> Louis.”

## LIEUTENANTS :

- BAILLEUL (de). " Sa conduite laisse à désirer."
- BAILLY de Messein, Lieutenant réformé.
- BLEURY (Sabrevois de). " Bon officier."
- CABANA (de). " De bonne volonté."
- CELORON de Blainville. " Intelligent ; fort bon officier."
- CROIZILLE de Repentigny. " Il s'est distingué dans tous  
" les partis où il s'est trouvé ; il est blessé."
- DARNAUD. " Officier de mérite ; a de l'esprit et de la  
" conduite."
- DESJORDIS Cabana. " Homme d'exemple."
- DOMICOURT. " Aux Iles d'Amérique depuis quelques  
" années."
- DUMONT. " Intelligent ; a bien servi."
- DUVIVIER. " Montre de la bonne volonté."
- EPERVANCHE (Chevalier de l'). " A de l'esprit, mais aime  
" trop le jeu."
- GRANDVILLE de Fondville. " Aide-Major des troupes ;  
" exact, mais un peu singulier."
- HERBIN. " Il est infirme et demande à se retirer du  
" service."
- JONCAIRE. " C'est un Interprète habile qui a rendu de  
" grands services."
- LA CORNE (de). " A servi dans la campagne de Noyelle.  
" Il est très-intelligent."
- LA MORANDIÈRE (D'AMOURS de). " Il s'est distingué en  
" plusieurs partis ; quoiqu'infirme, il commande aux  
" Miâmis "
- LA MARTINIÈRE (de). " Fort sage. Il aime le service."
- LA PÉRADE (Lanaudière de). Lieutenant réformé.
- LUSIGNAN (de). " Commande à la rivière St Joseph ; il  
" est très-entendu."
- MIRÈ de l'Argenterie. " Il a la vue basse ; ordinaire."
- PERSILLON (de), Lieutenant réformé.
- RIGAUVILLE (de). " Commande à Niagara ; distingué,  
" exact."

SENNEVILLE (de). " Bonne conduite, mais un peu singulier."

St MICHEL. " Aide-Major à Québec, prudent, actif."

VARENNES (de). " Fort capable, de conduite irréprochable."

VARENNES de la Vérendrye. " A découvert la mer de l'Ouest ; souvent malade."

VERCHÈRES (de). " Blessé ; de bonne conduite."

VILLIERS (de). " Fils du Capitaine tué à la Baie des Puants."

## ENSEIGNES EN PIED :

Beauharnois (Le Chevalier de)	Marin 1, Commandant parfait,
Beaulac (Hertel de), passable,	Montcourt (Hertel de)
Boucherville (de), un peu gascon,	Moras (de), bon officier,
Charterain (de), bon officier,	Niverville (de), aime le service,
Contrecoeur (de), intelligent,	Normanville (de), a bien servi,
DeLorimier, passable,	Raymond, très-sage,
De Muy, intelligent, sage,	Rouville (Hertel de), appliqué,
Du Buron, a été Sergent,	Sabrevois (Bleury de), bon officier,
DuGué, aime le service,	St George Cabana, de bonne volonté,
Du Sablé, bon officier,	St Pierre (de), chez les Sioux,
Herbin, a de la bonne volonté,	St Vincent, a de l'esprit, exact.
La Corne (de), Aide-Major à Mont.	Tonty (de), actif, capable,
La Pérade (de), très-estimé,	Vassan (de), officier d'espérance,
LeVerrier, intelligent,	Etc., etc.

## ENSEIGNES EN SECOND :

Beaujeu (de), sage, bon,	La Morandière (R. de), Sous-Ing.,
Belleval (F. de), réside à St Ours.	La Saussaye (de), a de la b. volonté,
Bercy, Trésorier à Montréal,	Louvigny (de), ordinaire,
Boudicourt (Drouet de), appliqué,	Montmidy, réside à Champlain,
Boulasserie (d'Ailleboust de la), zélé	Musseaux (d'Ailleboust), brave,
Celoron de Blainville, capable,	Portneuf (de), appliqué,
De Gannes, de bonne conduite,	Repentigny (de), bien élevé,
Des Plaines, a 70 ans,	Sacquespée (de), très actif,

1 " Brave et aimé des nations, est-il dit encore, Marin a été détaché pour aller à la Rivière à la Roche, dans le Mississipi.— St Pierre est un officier très accredité auprès des Sauvages.— De Muy s'est bien conduit dans son commandement à la Rivière St Joseph."

Dubreuil (La Corne), intelligent,	S <sup>t</sup> Luc (La Corne), très capable,
DuPlessis de Mourampont, capable,	S <sup>t</sup> Mery, sage, intelligent,
D'Eschaillons, distingué,	S <sup>t</sup> Ours (de), a des sentiments élev.
Joncaire, intelligent, très utile,	Villemonde (Beaujeu de), promet,
La Colombière (La Corne), capable,	Villeray (Rouer de), ordinaire,
La Gemmeraye (D. de), mort 1736,	Villiers (Coulon de), promet.

## 1743

De 1737 à 1743, plusieurs correspondances furent échangées entre la Cour et le Gouverneur au sujet du Major des troupes. “ Pour moi, disait M<sup>r</sup> de Beauharnois dans sa dépêche du 18 Octobre 1737, je ne crois pas qu'il convienne de supprimer le Major, autrement il faudrait augmenter le nombre des troupes. Si Sa Majesté persiste dans cette intention, ajoutait-il dans celle de 1743, les Majors de place pourront à l'avenir remplacer les Majors de troupes, et, de cette manière, la discipline n'aura peut-être pas à souffrir dans les garnisons.”

## 1745

Le Roi ayant maintenu sa décision, le Gouverneur revint à la charge, afin d'obtenir au moins des Aides-Majors. “ Le Gouverneur, écrivait-il, représente que la suppression de la Majorité des troupes rend de plus en plus nécessaire l'établissement des Aides-Majors en Canada, à l'instar de ce qui se pratique dans les autres Colonies.” Ayant égard aux raisons, la Cour fit droit à cette requête.

## 1748

## ÉTAT DES PENSIONS ET NOUVELLES DEMANDES.

*Officiers :*

DE COURNOYER, ancien Capitaine, mort aux Trois-Rivières le 5 Septembre 1748, touchait une pension de huit cents livres.

ST. MICHEL, Capitaine réformé, décédé le 12 Septembre 1748, avait les appointements de Lieutenant.

*Veuves :*

M<sup>me</sup> d'ARGENTEUIL, morte le 4 Août 1747, avait une pension de cent cinquante livres.

M<sup>me</sup> de la NOUE, décédée le 23 Juin 1746, recevait la même somme.

M<sup>me</sup> de LAPÉRADE, morte au mois d'Août 1749, avait aussi cette pension.

M<sup>me</sup> de LINO, décédée l'année précédente, la recevait également.

M<sup>me</sup> de REPENTIGNY, enlevée en 1747, touchait deux cents livres.

M<sup>me</sup> de ST. VINCENT, morte en 1748, recevait seulement vingt-trois livres.

*Sont proposées pour les remplacer :*

M<sup>lle</sup> de Belugord,

M<sup>lle</sup> de Lino,

M<sup>me</sup> Veuve Denis de la Ronde,

M<sup>lle</sup> St Michel,

M<sup>me</sup> Veuve de Linctot,

Etc.

1750

En cette année, la garnison de Québec était composée de vingt-huit Compagnies, de vingt-neuf hommes chacune, forment un effectif assez limité. " Sa Majesté a décidé, " écrivait le Ministre, que cette garnison serait portée à " quinze cents hommes, en fixant chaque Compagnie à " cinquante hommes, comme dans toutes les Colonies, " où il y aura sur pied trente Compagnies. "

1755 à 1759

## COMMANDANTS.

Parmi les officiers Commandants de cette époque, <sup>1</sup> on cite les suivants :

A la Présentation, M<sup>r</sup> de Lormier ; à Toronto, M<sup>r</sup> Douville ; à

<sup>1</sup> Après avoir parcouru cet ouvrage avec un intérêt plein de bienveillance, un illustre patriote nous a fait remarquer avec beaucoup d'apropos que le mot " conquête," généralement employé pour désigner les événements qui suivirent 1759, était impropre, et que c'est " cession " qu'il faut dire. Nous concourons pleinement dans la justice de cette remarque. Le Canada, à vrai dire, n'est pas un pays conquis, mais un pays cédé par la France à la Grande-Bretagne.

Michilimakinac, M<sup>r</sup> Le Verrier ; à Frontenac, M<sup>r</sup> P. de Noyan ; à la Rivière aux Brœufs, M<sup>r</sup> de S<sup>t</sup> Blain ; Major à Montréal, M<sup>r</sup> DuPlessis. A l'approche des armées anglaises, MM. de Lanaudière et de Montesson furent envoyés à l'Île d'Orléans ; M<sup>r</sup> de Lery à l'Île du Portage ; M<sup>r</sup> de la Corne aux Rapides.

Pour sa part, le brave Capitaine de Gaspé eut l'insigne honneur d'être préposé à la garde du célèbre fort de Carillon. A cette occasion, le Marquis de Vaudreuil lui écrivait, à la date du 20 Mai 1759, cette lettre que l'on conserve encore dans sa famille : “ Comme les circonstances, Monsieur, peuvent exiger que M<sup>r</sup> de Bourlamaque abandonne le fort de Carillon à sa propre garnison, que, dans ce cas, ce poste sera le plus propre à procurer de la gloire, je vous ai destiné avec plaisir à y commander les troupes de la marine qui y resteront. Vous aurez sous vos ordres MM. de la Ronde, Denis, S<sup>t</sup> Vincent et de Combre. Je connais vos ressources et je suis bien assuré que vous seconderez parfaitement le Commandant de ce fort ; que votre fermeté servira d'exemple à votre troupe et lui fera faire la résistance la plus opiniâtre. Vous ne devez pas douter de la satisfaction que j'aurai à faire valoir votre zèle dans une occasion aussi importante et à vous procurer des grâces du Roi. J'ai l'honneur d'être très sincèrement, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur. (Signé) VAUDREUIL.”

### III<sup>e</sup> ÉTAT DES PERTES EN DIFFÉRENTES BATAILLES. <sup>1</sup>

1755

ÉTAT DES TUÉS ET BLESSÉS

à la bataille de la Monongahéla, le 9 Juillet.

Effectif : { 250 Canadiens, } commandés par de Beaujeu.  
           { 650 Sauvages, }

Anglais : 2,000 hommes, commandés par Braddock.

*Tués :*

Beaujeu (de), Commandant, LaPérade (Lanaudière de), Enseig.  
 Carqueville (Drouet de), Lieutenant, 3 Canadiens, 2 soldats et 15 Sauv.

<sup>1</sup> On peut voir dans l'ouvrage déjà cité de M<sup>r</sup> Dussieux, “ *le Canada sous la Domination française*, avec les documents dont on a parlé, d'autres détails sur les événements qui précédèrent et déterminèrent la perte du Canada. On y trouve en particulier, avec une juste appréciation des hommes de cette époque, des données exactes sur les forces respectives des armées et sur le nombre des guerriers qui restèrent sur les divers champs de bataille.

*Blessés :*

Bailleul (de), Enseigne,	LeBorgne, Lieutenant,
Hertel de S <sup>e</sup> Thérèse, cadet,	Douze Sauvages.
Montmidy (de), cadet,	

## ÉTAT DES PERTES ESSUYÉES

à l'affaire du lac S<sup>t</sup> Sacrement, le 8 Septembre.*Tués :*

La Fargeonnière (de la), Lieutenant	Vingt-et-un soldats du Bataillon
du régiment de Languedoc.	de la Reine,
LeGardeur de S <sup>t</sup> Pierre, Capitaine	Trente-trois Sauvages,
dans la marine,	Sept soldats de la marine,
DuSablé, Enseigne,	Cinq soldats du Bataillon de Lan-
Vingt-cinq Canadiens,	guedoc.

*Blessés :*

Biville (de), Lieutenant du Bataillon	LeGardeur de Montesson, Lieute-
de la Reine,	nant de marine,
LeGard. de Repentigny, Capitaine,	Trente-six Canadiens,
Trente soldats du Bataillon de la	Vingt soldats du Bataillon de
Reine,	Languedoc.
Quarante Sauvages,	

*Prisonniers :*

Baron Dieskau, Commandant,	Gaucher-Gamelin, officier de mil.
Bernier, Aide-de-Camp du Général,	LaCoste, fils, Capitaine de milices.
Le Capitaine de Longueuil n'a pu être retrouvé.	
Fait à Montréal, le 30 Septembre 1755. (Signé) VAUDREUIL.	

## OFFICIERS TUÉS EN CANADA EN 1757.

*Tués près du fort Duquesne.*

LaSaussaye (de), Enseigne,	S <sup>t</sup> Ours (de), Enseigne,
Linctot (de), tué à Carillon,	Villejoin (de), tué à la Presqu'Île.
Fait à Québec, le 30 Octobre 1757. (Signé) VAUDREUIL.	

## 1760

## OFFICIERS TUÉS A LA BATAILLE DE SAINTE FOYE

*le 28 Avril.*1<sup>o</sup> TROUPES DE TERRE.*Régiment de la Reine :*

Desguisiers, Lieutenant, tué, Montreuil, Capt., blessé à mort.

*Régiment de la Sarre :*

Duprat, Capitaine, blessé à mort,	Palmarolle, Capt., blessé à mort,
Forcet, " " "	Parunet, Sous-Lieutenant, tué.

*Royal Roussillon et Bearn :*

Beusadel, Sous-Lieutenant, tué,      Mouredon, Capitaine, tué.

*Berry :*

Bonchamp, Capt., blessé à mort,	Parmalière, Lieut., blessé à mort,
Cambray, " " "	Preisac, Capitaine, " "
Cavery, Lieutenant, tué,	Trivio, Lieut.-Colonel, " "
Darlenis, Capt. blessé à mort,	Valentin, Aide-Major, tué,
Frenson, Lieut. du 2 <sup>e</sup> Bataillon,	Vaudavant, Lieut. du 2 <sup>e</sup> Bat. tué,
blessé à mort,	Villamonte, Capitaine, tué.
Mesnard, Capitaine, blessé à mort,	

II<sup>o</sup> COMPAGNIES DÉTACHÉES DE LA MARINE.

Boucherville (de), alné, Enseig., tué,	S <sup>t</sup> Martin, Capitaine, tué,
Corbière, Lieutenant, tué,	Varennes (de), Lieutenant, tué.
Denis de la Ronde, Capitaine, tué.	

MM. Denis de la Ronde et S<sup>t</sup> Vincent furent tués à la tête des Grenadiers.

III<sup>o</sup> MILICES.

Amelin, blessé à mort,	Prévost, blessé à mort.
Dolisle, " "	Rhéaume, Commandant, tué.
Lofobvre, tué,	

## OFFICIERS

*tués pendant le siège.*

Barante, Capitaine de Bearn, tué,	DesMeloises, Lieutenant, tué,
Boischâtel, A.-Maj. de la Sarre, tué,	Pradot, Lieut. de Languedoc, tué,
DeBonne, Capitaine de milices, tué,	(Hertel, noyé le 23 Juillet.)

M<sup>r</sup> A. de Bonne, dont il a déjà été parlé, était neveu du Marquis de la Jonquière et avait servi dans le régiment de Condé, avant de passer en Canada. Fait Capitaine en 1751, il devint Chevalier de S<sup>t</sup> Louis en 1759. A la bataille des Plaines d'Abraham, le Capitaine de Bonne commandait la droite de l'armée du Général Montcalm, avec M<sup>r</sup> de S<sup>t</sup> Ours, et occupait la Canardière.